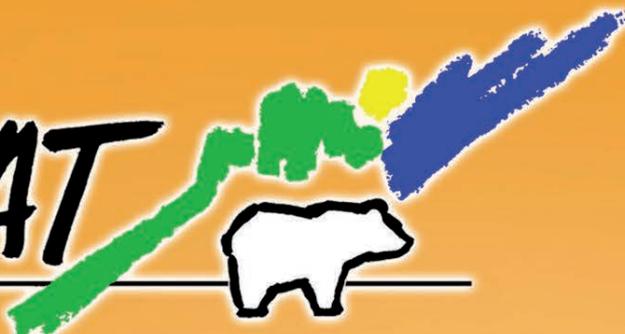


CEYRAT

Infos

Juin 2018



**FÊTE FORAINE
NOMBREUSES
ANIMATIONS**



FÊTE DE CEYRAT

22-23-24 JUIN 2018

PLACE DE LA RÉSISTANCE





CHALAPHY JULIEN

PEINTURE & DECORATION

Peinture intérieure & extérieure
Tous produits déco
Ravalement de façades
Revêtements murs et sols
Dégât des eaux

5 RUE DE LA POMMERAIE, 63122 CEYRAT

06 23 10 44 73 - 04 73 34 20 70
entreprise.chalaphy@hotmail.com



Vous ouvrir
de nouveaux horizons...

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

COLAS

Rhône-Alpes
Auvergne

4, rue André-Marie-Ampère

63360 GERZAT

www.colas.com

04 73 69 96 30

Martinez
Une équipe expérimentée à vos côtés pour vos travaux

Maçonnerie

Ravalement de façade

Phyto assainissement

**Isolation thermique
par l'intérieur/l'extérieur**



**ZAC du Roc de Journiat
Boisséjour - 63122 CEYRAT
04 73 44 85 84 / 06 07 86 20 90**

martinez.pierre.entreprise@wanadoo.fr



FABRICE VALLEIX

**BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

25, impasse des Mayets - Fontfreyde
63122 ST-GENES-CHAMPANELLE
Tél. : 04 73 87 05 42 - Fax - 04 73 87 04 58
scp.63@wanadoo.fr

TAXIS GALLIOT

04 73 79 43 96

Nicolas 06 85 50 20 00

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS
DE
STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19
Ceyrat n°1
Parent n°1

4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr



Édito

Chers amis Ceyratoises et Ceyratois,

La fête de Ceyrat approche à grands pas, et toute l'équipe municipale espère vous y voir aussi nombreux que l'année dernière, pendant les 3 jours, du 22 au 24 juin. Vous trouverez le programme complet,

encarté dans ce numéro.

Il y a 4 ans, en juin 2014, le Conseil Municipal m'a autorisé à porter plainte contre mon prédécesseur au motif du détournement de fonds publics. M. Brochet a, à son tour, attaqué en diffamation, et, j'ai été innocenté totalement, au pénal ET au civil, par la Cour d'Appel de Riom fin 2016. La Cour de cassation a invalidé cet arrêt pour la partie civile, car le parquet ne s'étant pas pourvu en cassation, le volet pénal était définitivement clos. Puis, en mars 2018, la Cour d'Appel de Lyon a prononcé contre moi une amende civile, sans évidemment aucune inscription au casier judiciaire. Aussi, me concernant, mon casier judiciaire est toujours vierge depuis presque 56 ans. Concernant le fond de l'affaire, en février 2017, vous avez appris dans la presse locale que, pour des indices graves et concordants, un juge d'instruction avait mis M. Brochet en examen au motif du détournement de fonds publics. Nous saurons dans quelques mois s'il est ou non renvoyé en correctionnelle. La réalité des faits, c'est celle-ci, contrairement aux mensonges et contre-vérités que vous avez pu lire sur certains réseaux sociaux.

Depuis quelques mois, je déplore une attitude de plus en plus agressive et désobligeante de l'opposition (approche de 2020 ?) ainsi que de nombreuses incohérences, comme par exemple être pour la vente d'un local commercial à son occupant et contre la vente d'un local commercial vide. Ou encore, nous reprocher de vendre des biens inutiles « pour ne pas avoir à augmenter les impôts ». Or, vous le savez bien, c'est la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permet de ne pas augmenter les impôts, et nous ne vendons les biens inutiles que pour pouvoir investir plus sans emprunter et, ainsi, disposer de plus de capacité d'autofinancement net. Certains n'ont peut-être pas saisi ces subtilités financières, ni leurs vertus à terme, nous en reparlerons.

Concernant le projet de Maison de santé pluridisciplinaire à l'entrée Est de Ceyrat, je voulais rappeler un certain nombre de faits : ce projet est celui de l'ancienne équipe (voir historique dans les pages suivantes) qui a financé une étude en 2013, le rendu devant être des constructions étagées sur toute la longueur de la rue de Montrognon. Nous concernant, et après concertation, nous avons amendé le projet pour arriver à une seule construction, dans la partie basse de la rue, et probablement de plain-pied. Le bâtiment, s'il s'en construit un un jour, sera beau, discret et parfaitement intégré dans son environnement. Ces trois dernières années, j'ai participé à une vingtaine de réunions, tant avec les associations du Bourg que les professions médicales, et force m'a été de constater que du côté de certains, il n'y avait pas d'avancée possible. J'ai donc du arbitrer, en tenant compte du fait que ce terrain ne représente que 1400 m² (les jardins au Sud sont sur plus de

10 000 m²), qu'il ne comporte actuellement aucun jardin, qu'il est CONSTRUCTIBLE et propriété de la Commune, que le bâti ne représentera qu'au maximum un tiers de cette surface et qu'actuellement c'est un terrain vague et une horreur visuelle. Le projet permettra donc ET d'embellir cet endroit, ET de le réaménager sur la partie haute (revitalisation, plantations, etc...). Nous aurons ainsi une entrée de bourg digne de ce nom, via un projet d'intérêt général. Dans ce dossier, il faut maintenant que chacun d'entre nous se comporte de façon responsable, et je vous en remercie par avance.

Vous l'avez lu ou su, le Pôle France lutte quitte Ceyrat et le Campus Performance, ainsi que le gestionnaire CREPS fin 2018. A la question de l'opposition en Conseil sur le coût pour la Commune de cette situation, j'ai répondu que le coût sera négatif, c'est à dire que cet équipement rapportera toujours plus qu'il ne coûte, et je m'explique. Son budget a été de 2.3 M€, et nous avons touché 1.3 M€ de subventions (Région et Agglo) ainsi que 350 K€ de loyer du CREPS (1/09/2016 au 31/12/2018). Il reste donc 650 K€ à financer, soit environ 25 % du prix d'achat alors que tout est neuf. Je vous laisse imaginer la facilité pour rentabiliser une résidence étudiante neuve achetée le quart de sa valeur > il n'y a donc aucun risque pour Ceyrat. Nous trouverons toujours une solution simple (gestion associative avec les ligues, gestion locative avec des étudiants en STAPS ou autre, etc...) pour financer cet équipement. Quoi qu'il arrive, la trésorerie est garantie jusqu'à juin 2020 avec le loyer du CREPS. Dans tous les cas, nous privilégierons une solution permettant à des jeunes sportifs de haut niveau d'y être logés. Dans 6 ans, le patrimoine de Ceyrat se sera accru de 2.3 M€ via cet équipement, qui rapportera une ressource nette nouvelle supérieure à 100 K€ par an, et ce pendant 10 ans, avant de renouveler les cottages (durée de vie de 18 ans en moyenne).

Plusieurs aménagements sont terminés, comme les alentours de l'Oratoire St Martin, ou en cours comme à l'ancien practice de golf, dont nous vous présenterons le projet prochainement. A la Beaumière, c'est également parti, allez voir les travaux, c'est impressionnant.

Au niveau financier, vous aurez vérifié qu'une fois de plus (la cinquième consécutive), les impôts locaux n'augmentent pas, et aussi que notre capacité de désendettement est passée de 6.5 années en 2016 à un peu plus de 3 années en 2017, c'est une excellente nouvelle. A titre d'exemple, les fournisseurs de la Commune sont réglés en moins de 20 jours, alors que la loi impose 30 jours, c'est cela aussi, une gestion publique respectueuse de ses fournisseurs artisans et entreprises.

Je vous souhaite un excellent été, à Ceyrat ou ailleurs, et vous donne rendez-vous à la fête de la musique devant l'église de Boisséjour le mercredi 20 juin ainsi qu'à la Fête de Ceyrat les 22, 23 et 24 juin.

Bien à vous toutes et tous,
Le Maire,
Laurent Masselot.

Un budget qui garde le cap

*Maitrise des dépenses de fonctionnement
Réduction de l'endettement
Pas d'augmentation du taux des impôts communaux
Maintien de l'investissement*

Précédé du débat sur les orientations budgétaires, le budget primitif de la commune, soumis au conseil municipal du mois d'avril, respecte les objectifs fixés. C'est un acte de prévision. Il estime les dépenses et les recettes 2018. Il fera l'objet, si besoin, de décisions modificatives en cours d'année. L'exécution effective du budget sera ensuite constatée lors du vote des comptes administratif et de gestion. Avec un volume global de 11,6 M€, le budget primitif 2018 de Ceyrat s'établit à hauteur de 8,417 M€ pour le fonctionnement et 3,161 M€ pour l'investissement.

La structure des dépenses de fonctionnement reste similaire à celle de 2017 et les efforts d'économies se poursuivent.

Les principaux postes de dépenses sont :

- **la masse salariale** (salaires + charges).

Elle se stabilise à la baisse à 3,6M€ et intègre des dispositions nationales : remplacement du dispositif des contrats aidés par celui du parcours emploi compétences, pas de revalorisation du point d'indice des agents. Au 31 décembre 2017, après les transferts de personnel à Clermont Auvergne Métropole, la commune comptait 68 emplois permanents.

- **les charges à caractère général**

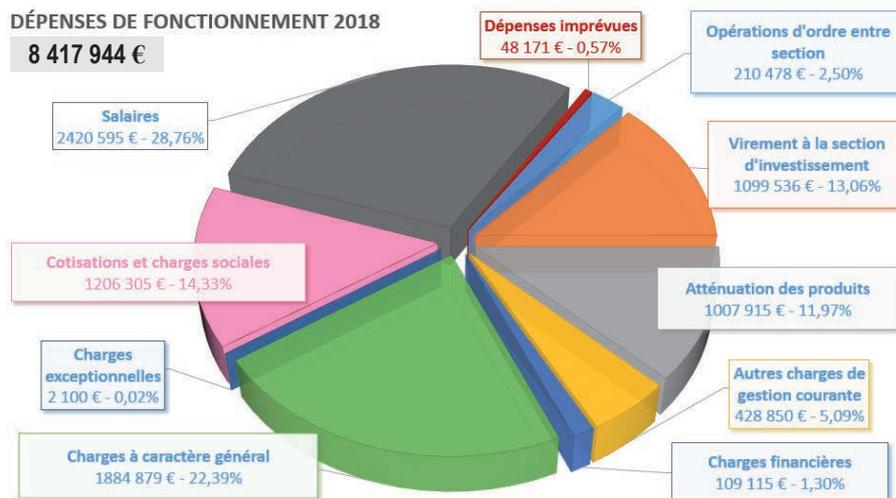
(énergie, télécommunication, entretien des terrains et des locaux, fournitures diverses, assurances, petit équipement, publications, honoraires...) restent dans des limites contraintes à hauteur de 1,88M€. Elles

répondent aux besoins générés par l'activité de la commune et les services rendus aux habitants.

- **les autres charges** sont constituées notamment par les subventions versées dont l'enveloppe globale atteint 290 000€ (détail ci-dessous), par les indemnités des élus : 81 800€, par la pénalité pour insuffisance de logements sociaux qui diminue à 49 950€ et par le versement d'une AC (attribution de compensation) à

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

8 417 944 €



la métropole : 735 000€. Ce dernier montant retrace une partie des flux financiers liés au transfert de compétences et de personnel.

- les économies réalisées par ailleurs sur l'ensemble du fonctionnement permettent d'effectuer un **virement à la section d'investissement de près d'un 1,1M€** et de limiter ainsi le recours à l'emprunt.

Les subventions

Les subventions annuelles destinées aux associations ceyratoises ont été revalorisées et augmentées pour la seconde année consécutive. Elles atteignent globalement 63 250€. Les autres subventions votées sont consacrées :

- à l'école intercommunale de musique (SICAS) 62 165€,
- à la caisse des écoles 69 658€,
- au centre communal d'action sociale 43000€,
- et au budget annexe de la ZAC Saint-Martin qui supporte la construction et l'extension de l'Ehpad Le Lys Blanc 52 000€.

En regard de ces dépenses, des ressources sont nécessaires. Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement par :

- **les produits des services** en augmentation à 800 000€. Ce sont par exemple les redevances perçues pour les concessions dans les cimetières, pour la mise à disposition du centre d'hébergement sportif, pour le paiement des services périscolaires et de restauration...

- **les impôts locaux** et taxes perçus à hauteur de 4,28 M€, dont taxes foncières et taxe d'habitation : 3,6M€ (voir encart

ci-contre) et DSC : 398 500€, dotation de solidarité communautaire versée par Clermont Auvergne Métropole.

- **les dotations et participations** à hauteur de 989 000€. La principale dotation d'État, la DGF, dotation globale de fonctionnement, n'est pas impactée à la baisse en 2018 pour la première fois depuis 3 ans. Sa part forfaitaire atteint 400 000€ auxquels s'ajoutent DSR, dotation de solidarité rurale : 81 000€ et DNP, dotation nationale de péréquation : 60 500€.

0 % d'augmentation des taux des impôts locaux

L'engagement a été pris de ne pas augmenter les taux des impôts communaux pour la durée du mandat. Ils ont donc été votés au même niveau que les années précédentes :

- Taxe d'Habitation 17,06 %,
- Taxe sur le Foncier bâti 21,60 %,
- Taxe sur le Foncier Non bâti 106,30 %.

Les efforts faits pour maîtriser les dépenses de fonctionnement permettent de soutenir un niveau d'investissement conforme aux projets envisagés dans le plan pluriannuel d'investissement dont les bases ont été établies en début de mandat.

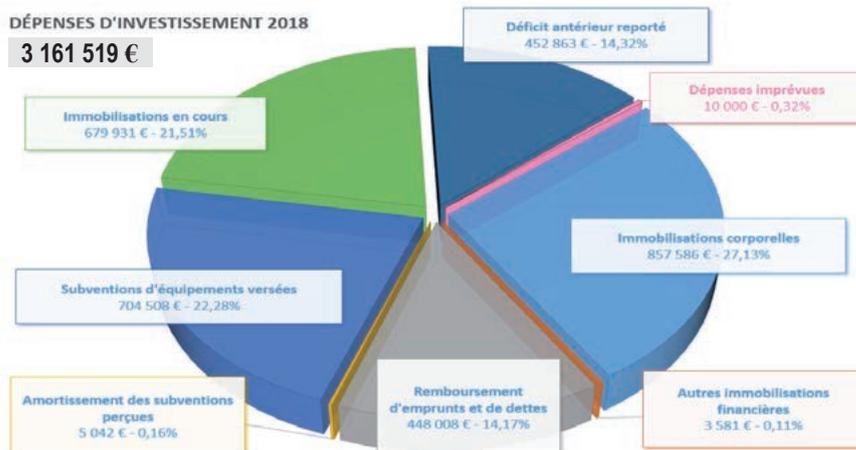
Les dépenses d'investissement sont injectées directement dans l'économie locale et régionale et, selon leur objet, viennent enrichir le patrimoine de la commune. Elles se composent principalement :

- **des immobilisations incorporelles et corporelles** à hauteur de 857 500€. Cette rubrique retrace notamment les frais d'études pour les aménagements ou les constructions, les gros travaux (par exemple réfection des salles sportives) ou l'achat de matériel (par exemple camion pour le service espaces verts).

- **les immobilisations en cours**, corporelles ou incorporelles, à hauteur de 679 900€ indiquent la valeur des immobilisations non terminées à la fin de l'exercice et qui ne sont pas encore amortissables comptablement. Les opérations de restructuration des écoles figureront par exemple sous cette rubrique tout comme la vidéosurveillance.

- **les subventions d'équipement** versées à hauteur de 704 500€. Ce sont les montants versés au groupement à fiscalité propre auquel la commune de Ceyrat est rattachée c'est-à-dire Clermont Auvergne Métropole. Pour l'essentiel, elles sont destinées aux travaux de voirie et d'assainissement.

- enfin **le remboursement d'emprunts** s'élève en 2018 à la somme de 448 000€.



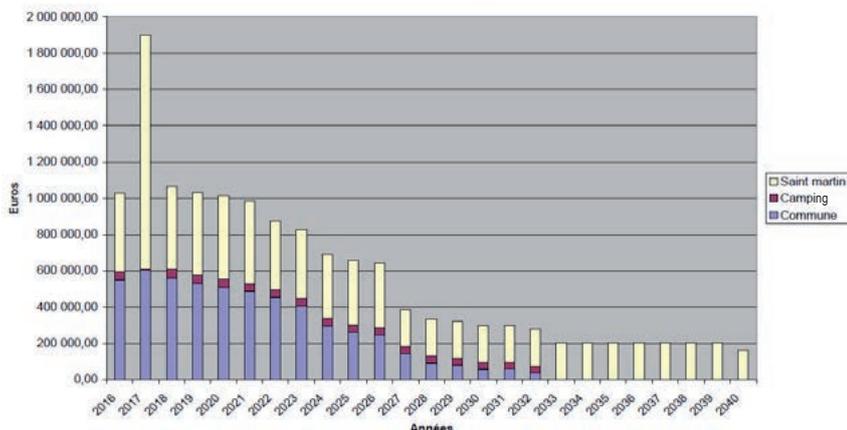
Pour financer les dépenses d'investissement, il y a plusieurs types de ressources :

- **le versement depuis la section de fonctionnement**, schématiquement les économies réalisées, constitue plus du tiers du montant des recettes : 1,1M€.

- **les dotations ou fonds divers** à hauteur de 201 000€ et **les subventions d'équipement** à hauteur de 996 000€, représentent également une part importante des recettes

- enfin **les cessions de biens** inscrites à hauteur de 556 000€ en 2018 viennent abonder l'investissement.

Profil de la dette de Ceyrat globalisée



En 2018, aucun recours à l'emprunt n'est prévu

Rechercher toutes les options possibles avant de recourir à l'emprunt permet à la commune de se désendetter. Son taux d'endettement est descendu à 1,33 et sa capacité de désendettement, c'est-à-dire le temps nécessaire pour rembourser l'intégralité de sa dette est de 7,55 ans. C'est un signe de bonne santé financière.

Zoom sur les projets structurants qui se terminent ou commencent en 2018

- La réhabilitation du camping s'achève. Le site met en valeur les façades des bâtiments accueil et brasserie qui ont été relookées et dotées d'une isolation par l'extérieur. Le chalet rond Jean L'Olagne a été entièrement reconstruit à l'identique.

- La rénovation des salles sportives près du stade de football touche à sa fin.

- Le programme de restructuration des écoles a été soumis au conseil municipal d'avril. Fidèle au PPI, il prévoit de consacrer plus de 3M€ aux 4 écoles de la commune sur 4 à 5 ans. Le concours d'architecte nécessaire pour traiter en cohérence l'ensemble des opérations est en cours de préparation. Le premier chantier sera l'extension de l'école élémentaire de Boisséjour. Les travaux hors maîtrise d'œuvre sont estimés à 793 000€ HT et ne commenceront qu'en 2019. Avant cela, dès cet été, la cour sera réaménagée et agrandie. En fin d'année, les marchés publics pourront être lancés et les autorisations d'urbanisme déposées.

- La réfection de l'avenue JB Marrou est sur la liste des travaux de voirie prioritaires demandés à Clermont Auvergne Métropole. La commune a prévu d'abonder le fonds de concours de l'intercommunalité pour financer cette opération.

- Le câblage de l'Hôtel de Ville fait l'objet d'une étude et va rentrer en phase opérationnelle d'ici la fin de l'année. Au-delà du changement d'un standard téléphonique obsolète, c'est un préalable indispensable à la mise en place du PC de sécurité qui va gérer le contrôle de certains points stratégiques de la voirie par caméras de vidéo surveillance

- La mise en accessibilité des bâtiments et équipements communaux se poursuit au rythme des engagements pris dans l'Ad/AP, agenda d'accessibilité programmée, voté en septembre 2015. Le réaménagement de la rampe d'accès extérieure sur la façade de l'hôtel de Ville est le prochain site qui sera traité.

- L'aménagement des aires de détente et loisirs (square Saint-Martin et ancien centre d'initiation golfique) débute en 2018.

Evolution du projet d'aménagement de l'entrée Est (maison de santé et logements)



Il est impossible de positionner ce pôle médical dans la parcelle au Sud de la Calèche en raison de surfaces de parking insuffisantes.

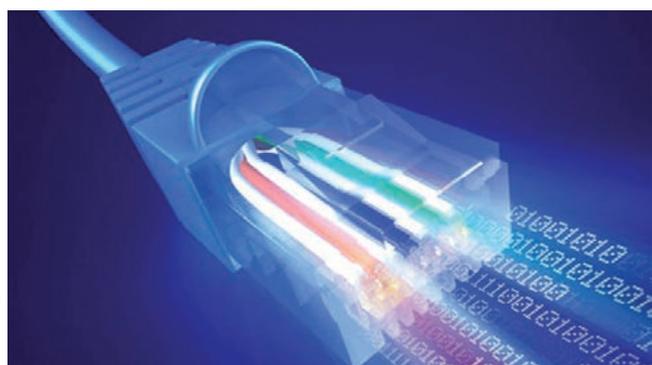
La Beaumière : le début des travaux en images



Les travaux préliminaires de défrichage et de terrassement du futur quartier de la Beaumière ont récemment commencé. La réalisation des accès et la viabilisation des lots à bâtir (réseaux, voiries...) vont constituer la deuxième phase opérationnelle prochaine.

Ce sont environ 200 logements collectifs et individuels, dont 110 logements sociaux, qui verront le jour dans le respect des normes environnementales et paysagères.

Déploiement de la fibre optique sur la commune



Le déploiement de la fibre optique sur la commune commencera à l'automne prochain. Réalisé par la société Orange, celui-ci se fera en plusieurs phases. Des armoires techniques seront progressivement installées en différents points de la commune : rue J. Agid, route de Royat, rue Font Sainte, avenue de Royat, à l'angle de l'avenue JB Marrou et de l'avenue de la Vialle, avenue de Beaumont, avenue de Fontimbert, avenue de Beaulieu, rue du 11 novembre, avenue Wilson et place du Mas.

Les installations et les raccordements seront progressifs. Ils permettront de desservir l'intégralité du territoire communal au plus tard en 2021.

Ceyrat obtient le label « Terre saine, communes sans pesticides »



Après avoir réalisé de nombreux efforts ces dernières années afin de ne plus utiliser de produits chimiques et phytosanitaires, la commune de Ceyrat, ayant obtenu en début d'année le « niveau 3 zéro phyto » de la FREDON, vient de se voir décerner le label « Terre saine, communes sans pesticides ».

Le 21 mars 2018, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et l'Agence française pour la biodiversité ont ainsi remis à la Maison des Métallus à Paris le label « Terre Saine » à 206 collectivités, dont Ceyrat. Ulrich SOMMER, adjoint à l'environnement, avait fait le déplacement pour l'occasion, et s'est vu remettre la récompense qui vise à valoriser la démarche exemplaire « zéro pesticide » mise en place à Ceyrat. Ce label, qui fête ses 4 ans, a été remis à 317 collectivités depuis sa création. L'objectif est de conduire l'ensemble des collectivités françaises vers le zéro pesticide sur leurs espaces en ville.

Extension de la cour de l'école élémentaire de Boisséjour

Dans le cadre de la restructuration des 4 écoles maternelles et élémentaires de la commune qui permettra de répondre aux besoins actuels et à la hausse des effectifs, le premier chantier qui sera ouvert concerne l'école élémentaire de Boisséjour.

Dans un premier temps il s'agira d'agrandir la cour de récréation de l'école pendant la période estivale. L'extension sera réalisée au-dessus du talus situé entre la cour actuelle et la place de Nemi, en débordant légèrement au-dessus de certaines places de stationnement en contre-bas. Celles-ci seront donc pour partie couvertes. La structure sera « légère », esthétiquement adaptée et intégrée à l'environnement de cœur de bourg dans lequel se situe l'école.

Environ 160m² de surface utile seront ainsi créés. La restructuration des locaux à proprement parlé est prévue pour débuter courant 2019. De plus, une construction modulaire sera installée dans la cour pour créer une salle annexe à l'école. Celle-ci permettra de donner davantage de souplesse au fonctionnement général de l'établissement.



Zone bleue avenue Wilson



Le stationnement avenue Wilson est gratuit et s'articule autour de places blanches et bleues. Les places blanches permettent un stationnement libre, notamment pour les riverains. En revanche, les places bleues, composant la « zone bleue », permettent un

stationnement limité à 1h30 afin de favoriser la rotation du stationnement et d'éviter les véhicules « ventouses ». La zone bleue favorise ainsi l'accès aux commerces et aux services de proximité.

Pour l'utiliser sans risque d'être verbalisés, les automobilistes doivent impérativement apposer un disque de stationnement bien visible derrière le pare-brise de leur voiture.

Afin que la distinction entre places blanches et bleues soit plus nette, un retraçage des lignes sera réalisé dans les prochains mois par les services de Clermont Auvergne Métropole. D'ici là, les automobilistes sont priés de continuer à respecter la réglementation afin d'éviter d'être verbalisés par la Police Municipale.



Le stationnement sur les places bleues ne doit pas excéder une durée d'1h30. De plus, il est obligatoire d'utiliser un disque de stationnement sous peine d'une contravention de 35€ (disque absent, disque non conforme, disque mal placé, temps dépassé).

Des disques de stationnement sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie ou auprès des commerçants ceyratois.

Geste généreux de l'Association des Familles en faveur de l'école élémentaire de Boisséjour



L'Association des Familles de Ceyrat (AFC) a récemment réalisé un geste généreux en faveur des enfants de l'école élémentaire de Boisséjour. C'est un chèque de 500€ que Michel GRANDJEAN, président de l'association, a remis à Annie BENOIT, directrice de l'école, dans le but de participer au financement des sorties scolaires prévues cette année.

En présence de Marie-José TROTE, 1ère adjointe, de Gilles ARBRE, adjoint à l'enfance et à l'éducation, ainsi que des enseignants de l'établissement, Michel GRANDJEAN a rappelé l'importance des actions solidaires réalisées par les nombreux bénévoles de l'AFC, plus particulièrement lors des deux Bourses aux vêtements annuelles organisées par l'association, ayant permis de recueillir cet argent. Il a rappelé que l'AFC avait à cœur que ses bénéficiaires puissent profiter aux familles de Ceyrat, tout en insistant sur la valeur du travail et le goût de l'effort qu'il fallait transmettre aux enfants.



Une association généreuse

L'Association des Familles de Ceyrat a déjà réalisé de nombreux dons par le passé, parmi eux :

- 2014 : 3000€ à l'Ilot Câlin
- 2016 : 1000€ à l'Ilot Câlin
- 2017 : 1000€ à l'EHPAD Le Lys Blanc

L'association réalise également des dons ponctuels à la caisse des écoles de Ceyrat et donne chaque année 1000€ en faveur d'une cause pour l'enfance (enfants cancéreux CHRU Estaing, ADAPEI 63, CMI de Puy Giroux...).

Du nouveau au Service de Soins Infirmiers à Domicile

Un nouvel infirmier coordinateur, Olivier Laly, dirige le SSIAD de l'Atrière (Services de Soins Infirmiers à Domicile) depuis le 15 février 2018. Il succède à Pierrette Célérier qui, après 10 ans à la tête du service, vient de prendre sa retraite.

Sur la photo, de gauche à droite :

Mireille Doussé (aide-soignante), Patricia Giraud (aide-soignante), Elodie Delbos (aide-soignante), Pascale Simon (secrétaire), Mélanie Pesteil (aide-soignante), Nadine Fayard (aide-soignante), Sabine Gautron (aide-soignante), Marie-Christine Bon (adjointe aux affaires sociales, et vice-présidente), Maïté Therinca (aide-soignante), Fouadi Mariama-Saïd (aide-soignant), Olivier Laly (Infirmier coordinateur), Fabrice Vandenberghe (aide-soignant).



L'équipe du SSIAD au complet

Forte mobilisation pour le nettoyage de printemps



Le traditionnel nettoyage de printemps a une fois encore suscité une forte mobilisation à Ceyrat, notamment parmi la jeunesse. En effet, rendez-vous avait été donné

aux bonnes volontés le samedi 24 mars pour arpenter et nettoyer les espaces naturels de la commune.

Les participants étaient nombreux au départ de cette promenade insolite munis de gants en caoutchouc et de sacs en plastique. Parmi eux, habitants de la commune, pompiers de la caserne de Ceyrat, mais aussi nombreuses associations ceyratoises, notamment Ceyrando, les Compagnons du Moulin de la Tranchère, les Sociétés de Chasse

et de Pêche, Ceyrat Boisséjour Nature, Ceyrat Grain de Nature... Tous se sont joints aux élus de la commune et au Maire, Laurent MASSELOT, pour parcourir le territoire communal et ramasser les déchets et détritus divers que des mains peu citoyennes ont déversé au hasard. Tous les participants ont été chaleureusement remerciés autour d'un vin d'honneur convivial, pour leur esprit citoyen et leur engagement en faveur de la propreté de l'environnement. C'est grâce à leurs efforts que chaque année dès le début du printemps les espaces naturels de Ceyrat peuvent offrir aux promeneurs leur aspect vert préservé.

Installation d'un kiosque à pizza

Depuis plus d'un an, les Ceyratois avaient pris l'habitude de fréquenter le camion à pizza "Ceyratpizz" sur la place de la Résistance. Il fut un temps où Ceyrat avait 3 camions à pizza. Désormais et depuis mars dernier un outil de travail adapté, fonctionnel et performant a été installé sur la place

de la Résistance.

L'implantation de cet équipement complet aux normes européennes a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme et d'une convention d'occupation qui ont été régulièrement accordées.

Ravalement de façade : une prime pour améliorer l'environnement urbain



Dans le cadre d'opérations pour l'amélioration de l'environnement urbain des cœurs de bourg, la commune a mis en place un dispositif d'aide financière pour le ravalement des façades des bâtiments. Le bénéfice de la prime façade est réservé aux bâtiments à usage d'habitation et autres bâtiments tels que annexes, granges, garages... situés dans les zones Ud du PLU (bourgs Ceyrat et Boiséjour). Cette prime est accordée sous réserve de l'obtention de l'autorisation municipale de déclaration préalable de travaux. Les travaux primés doivent obligatoirement

être réalisés par des artisans ou des entreprises inscrits au répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette prime, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 28 octobre 1996, est calculée pour un bâtiment à usage d'habitation sur la base de 7,62€/m² de façade ravalée. La prime est plafonnée à 30% du coût des travaux subventionnables dans la limite de 762,25€ par bâtiment.

Contact et renseignements :

04.73.61.57.05

L'îlot Câlin fait son carnaval

Déguisements, masques, chapeaux pointus et autres accessoires étaient récemment de rigueur au Centre de la Petite Enfance l'îlot Câlin de Ceyrat (multi-accueil et relais assistantes maternelles). En effet, l'heure était à la fête avec le traditionnel carnaval de printemps. Le spectacle « Le carnaval des z'animaux » mettait à l'honneur le cirque. L'intervenante Peggy HUET alias le « clown flashy-dance » a ainsi donné vie à une puce imaginaire nommée Rosalie. Eh hop ! Le public a été tenu en haleine par ses incroyables sauts périlleux. Certains enfants se sont également transformés par magie en lion, girafe ou tigre et sont devenus pendant quelques minutes les acteurs du spectacle.

Préparé conjointement par les animatrices de la crèche et les assistantes maternelles, le carnaval est toujours très apprécié des

enfants. L'organisation de ce moment festif nécessite un travail de coordination en amont que Martine DAPOIGNY, coordinatrice petite enfance de la structure et Sophie BONNET, directrice, ont à cœur de conduire.

Cette année, les résidents de l'Accueil de jour (service d'accueil à la journée de personnes atteintes de troubles de type Alzheimer ou apparentés) ont été conviés à l'îlot Câlin. De tels moments d'échanges intergénérationnels sont en effet organisés depuis quelques mois avec les tout-petits du Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui se rendent régulièrement à l'Accueil de jour. Le carnaval a été l'occasion de faire découvrir les locaux de la structure petite enfance aux personnes âgées.

Après s'être amusés, tous les participants ont profité d'un goûter composé de boissons

fraîches et de crêpes confectionnées par les enfants de la crèche le matin même. Inauguré en 2013, l'îlot Câlin dispose de 30 places d'accueil pour les 0-3 ans (accueil collectif permanent ou ponctuel). Le RAM compte quant à lui aujourd'hui 35 assistantes maternelles qui gardent à leur domicile une centaine d'enfants sur la commune.

Contact et informations :

04.73.31.32.53 ou cms@ceyrat.fr



Les accueils de loisirs périscolaires ont fêté les vacances de printemps



La période qui précède les vacances scolaires est toujours propice à l'organisation de spectacles ou de grands jeux dans les accueils de loisirs périscolaires. La veille des vacances de printemps n'a pas dérogé à la règle.

Ainsi, à Ceyrat, un grand jeu autour du thème de Fort Boyard était au planning du jeudi soir. Pour l'occasion, le Père

Fouras a proposé ses habituelles énigmes aux enfants ainsi que différentes épreuves bien connues du concept télévisuel.

Par ailleurs, le vendredi après la classe, parents et familles ont été conviés pour assister à une chorégraphie de Zumba que les enfants avaient soigneusement préparée depuis la reprise des congés d'hiver.

Du côté de Boisséjour, un grand jeu de mimes a été mis en place. Un atelier « langue des signes » avait été préalablement proposé chaque lundi après l'école permettant de sensibiliser les enfants au handicap. Ils ont ainsi pu apprendre quelques éléments de vocabulaire du langage des signes. Les

parents et familles, invités à participer au jeu, devaient alors deviner la signification des gestes réalisés par les écoliers. Une chanson interprétée par les enfants en langage des signes a clôturé ce moment ludique. Les ateliers mis en place se sont poursuivis dès la rentrée par un tournage vidéo sur le même thème.



Facturation de l'eau potable



Les compétences eau et assainissement ont été transférées à la Métropole, qui gère ces deux services en régie. C'est donc désormais Clermont Auvergne Métropole qui assure la facturation de l'eau.

Les relevés des compteurs d'eau ont eu lieu sur la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018. Du fait de la nécessité de paramétrer et de vérifier la base de données "abonnés" sur le logiciel de la Métropole, les factures d'eau ne seront envoyées qu'à l'automne 2018 sur la base du relevé de 2017, au lieu du printemps

comme cela était le cas habituellement. Elle portera sur une période de consommation d'un an et 3 mois environ. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Clermont Auvergne Métropole - Direction du Cycle de l'Eau au 04.73.42.62.40

Plan canicule : s'inscrire auprès du CCAS pour se protéger

Le Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux Ceyratois isolés, âgés, malades ou handicapés qui le souhaiteraient, qu'ils peuvent bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan canicule cet été. Il suffit pour cela de se signaler.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient en effet un registre permettant d'exercer une veille sociale auprès des personnes qui se sont fait recenser en cas de canicule.

L'inscription se fait par une démarche volontaire de la personne elle-même ou d'un proche, par courrier ou par téléphone au Centre Communal d'Action Sociale : 04.73.61.57.19.



Annuaire des associations dans le bulletin municipal spécial « guide pratique de rentrée »

Le bulletin municipal publié chaque année au mois de septembre est un numéro spécial « guide pratique » de rentrée et contient un annuaire des associations. Afin que celui-ci soit le plus exhaustif possible, les associations ceyratoises ont récemment été invitées par courrier à transmettre à la mairie les informations suivantes : Nom de l'association - Nom et Prénom du Président - Adresse postale - Numéro de téléphone fixe et / ou portable - Adresse email - Adresse site internet

Les associations n'ayant pas encore transmis ces informations sont priées de le faire **avant le 15 juin 2018** à mairie@ceyrat.fr

Réunion pour les associations ceyratoises

La mairie informe les associations ceyratoises que la réunion concernant la mise à disposition des salles municipales pour leurs activités respectives aura lieu cette année le **lundi 4 Juin 2018 à 18H** à l'Espace Culture et Congrès (salle 2).

Contact : Coralie LEYRAT au 04.73.61.46.05 ou ceyrat@ceyrat.fr

Fête de la Musique le mercredi 20 juin 2018

Cette année encore, Ceyrat célèbrera la Fête de la Musique et animera la place de Nemi à Boisséjour mardi 20 juin 2018 à partir de 19H30. Venez nombreux profiter de cette soirée conviviale avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie de Ceyrat. Le comité des fêtes (ABC) proposera des boissons fraîches à la buvette.

Kizou Aventures

Le parc de loisirs éphémère Kizou Aventures revient à Ceyrat et s'installera plaine des sports **dès le 1er juillet 2018**. A découvrir de nouveaux jeux et activités : super saut, jungle, bowling, barney, croco, bungee, bubble-ball, baby-foot géant, ventrigriss, trampolines, jeux d'eau, molki, overbord, slackline...

Contact et renseignements :

Tél. : 04.73.28.29.45 - 06.87.89.59.11

Mail : info@kizouaventures.fr



Retour en images



Carnaval de l'école maternelle Jean Joseph CHENAY de Boisséjour



Réception de nos amis allemands avec le Comité de jumelage Ceyrat-Berazthausen



Cérémonie de commémoration en l'honneur des victimes et héros de la déportation

Nouveau à Ceyrat

► Aurevie 63 - Aide à domicile

Pendant vos vacances, ouverture et fermeture de vos volets chaque jour, relève de votre courrier, soin à vos animaux...
Contact : Sandrine au 06.89.55.41.84 ou par mail à quoeur@yahoo.fr

Pompiers de Ceyrat

Passation de commandement

Samedi 16 décembre 2017, le centre d'intervention de Ceyrat a vécu un moment important avec la passation de commandement entre le lieutenant Bernard Clégnac et l'adjutant-chef Miguel Cordeiro, pompier depuis 28 ans dont 3 ans en tant qu'adjoint au chef de centre. Ce dernier est remplacé dans ses fonctions d'adjoint au chef de centre par l'adjutant Fabrice Kaisick.



En présence de colonel Bodelle (directeur adjoint du SDIS), du lieutenant-colonel Besseyre (chef du groupement territorial centre), du capitaine Marchand (chef de la compagnie de Chamalières), le lieutenant Zanna (adjoint au chef de la compagnie de Chamalières), de Laurent Masselot (maire de Ceyrat), de Mme Picard et M Cuzin (conseillers départementaux), de nombreuses personnalités, chefs de centre et de groupement, pompiers et habitants étaient présents pour ce moment important.

C'est le colonel Bodelle qui a procédé à la passation de pouvoir. Après 32 années de service dont 10 ans à la tête du

centre d'intervention de Ceyrat, le lieutenant Bernard Clégnac passait le commandement à l'adjutant-chef Miguel Cordeiro, pompier depuis 28 ans dont 3 ans en tant qu'adjoint au chef de centre. Ce dernier est remplacé dans ses fonctions d'adjoint au chef de centre par l'adjutant Fabrice Kaisick.

Le lieutenant Bernard Clégnac a été élevé au grade de capitaine honoraire pour son départ en retraite. Des diplômes et des grades ont également été remis à plusieurs sapeurs-pompiers du centre en récompense de stages de formation et de perfectionnement effectués tout au long de l'année.

Remerciements

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ceyrat remercie vivement l'ensemble de la population de la commune de son bon accueil et de sa générosité pour les calendriers 2018.

Le centre d'intervention de Ceyrat à besoin de renforts pour l'avenir

Le centre d'intervention de Ceyrat recrute des sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer l'effectif du centre qui effectue en moyenne 300 interventions par an. Le CI compte actuellement 17



pompiers volontaires engagés dans cette activité complémentaire à une activité professionnelle.

Etre sapeurs-pompiers volontaires c'est vivre une expérience unique qui vous permettra de découvrir la force du travail en équipe et, surtout, d'apprendre les gestes qui sauvent. Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Votre formation sera axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Les sapeurs-pompiers ont besoin de vous pour assurer la sécurité de votre commune. Habitants de la commune (hommes et femmes à partir de 16 ans), si cet engagement citoyen vous intéresse, contactez le chef de centre !

Caserne de Ceyrat :

Adjutant-chef Miguel Cordeiro

Tél : 06-58-77-32-22

Mail : ceyrat@sdis63.fr

Association pour le don de sang bénévole de Ceyrat

Collecte de sang perturbée par la neige



La collecte de sang organisée le lundi 5 février par l'association pour le don de sang bénévole de Ceyrat a été fortement perturbée par le temps hivernal. Seulement 33 donateurs ont bravé la neige et le verglas pour venir accomplir le « geste qui sauve ». L'association tient à les remercier chaleureusement.

Prochaine collecte : le lundi 11 juin de 16h à 19h à l'ECC.

Assemblée générale du 10 mars 2018

L'association pour le don de sang bénévole de Ceyrat a tenu son assemblée générale le samedi 10 mars 2018 à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat en présence de Mme Monique Gire, présidente de l'Union départementale du Puy de Dôme et de M. Gérard Beaune coordinateur de secteur. Mme Carol Lair, adjointe aux associations représentait la mairie de Ceyrat

Pour sa 15e année d'activité, l'association notait une stagnation du nombre de dons réalisés en 2017 : 162 pochettes de sang ont été prélevées l'an dernier. Malheureusement l'année 2018 démarre mal, la collecte de février ayant été médiocre.

Suite à la démission de Patrick Renard, vice président, un des sujets abordés a

été le renforcement de l'équipe bénévole. L'association fait donc appel à toutes les bonnes volontés qui veulent bien aider à la préparation des trois collectes annuelles.



Pour les personnes intéressées, contacter Mme Yvette Garrigos, présidente (tel. 06.83.74.61.18)

Prochaine collecte : lundi 11 juin de 16h à 19h. A noter qu'il est maintenant possible de donner son sang jusqu'à l'âge de 70 ans.

Optimisme Franco-Allemand par les cultures partagées



Depuis le Traité d'Amitié de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 par le Général De Gaulle et le Chancelier Adenauer, institutions et associations marquent, depuis lors, cette date par diverses

manifestations. Le Collège de Ceyrat, ce 22 janvier 2018, a servi au self un menu typiquement allemand. Le comité de jumelage Ceyrat-Beratzhausen s'est associé en présentant quelques panneaux d'exposition relatant diverses et récentes activités de son groupe de Jeunes 14-17 ans. Cette initiative au Collège est depuis 3 ans l'œuvre des deux professeurs d'allemand très motivées, Mme Freygang puis désormais Mme Reichel, soutenues par la Principale Mme Laval et l'Intendante Mme Lafaye. Le comité de jumelage apporte sa

logistique et son soutien grâce à son bureau très motivé.

En présentant notamment les séjours d'été de 20 collégiens de Ceyrat et de Beratzhausen, voilà bien une belle opportunité d'encourager la fibre européenne des jeunes générations. Mme Picard, Conseillère Départementale, présente lors de l'Assemblée Générale de décembre 2017, avait d'ailleurs délivré un message très encourageant et optimiste quant au maintien de tels échanges.

Voeux du comité de jumelage Ceyrat-Beratzhausen à ses adhérents

Le comité de jumelage Allemand a invité tous ses adhérents à la traditionnelle galette des vœux en la présence de M. Masselot maire de Ceyrat et quelques membres du Conseil Municipal.

Le comité remercie M. Bringuet, M. Caillot, M. et Mme Bernardini, pionniers de notre jumelage.

Viviane Régnat nous fait part du calendrier de l'année 2018 qui s'annonce tout aussi riche en échanges et manifestations qu'en 2017. Dès janvier, une exposition sera présentée au collège, d'abord au self puis dans la salle des langues, à l'occasion de la journée Franco-

allemande du 22 janvier.

Le comité recevra du 28 avril au 1er mai les adultes de Beratzhausen. Un programme est en cours d'élaboration. Du 18 au 26 août, une douzaine de collégiens et deux animatrices vont découvrir la Bavière à travers un programme de visites et conférences culturelles, avec comme toujours des animations sportives, de détente et de pratique de la langue germanique. Pour clore la cérémonie des vœux, notre toute jeune vice-présidente Hainguetine Moy, remet à M. Masselot et Mme Evelyne Lafaye

(représentant le collège de Ceyrat) le cahier de bord rédigé en deux langues, réalisé par les 22 jeunes lors de la rencontre à Ceyrat du 18 au 28 août 2017.



Tournoi du Scrabble Ceyratois



Pour la cinquième année consécutive le Scrabble Ceyratois a organisé son tournoi annuel le 7 avril 2018. De nombreux scrabbleurs sont venus des départements limitrophes, de la Loire et au-delà, du Nord, de Belgique, Monsieur Dautraix conseiller municipal a effectué le premier tirage de la première partie. Le scrabble duplicate est un sport cérébral et de calcul

rapide, plein de logique, de réflexions, d'astuces et de mémoire visuelle.

Le tournoi s'est terminé autour d'un buffet très apprécié des participants et dans une chaleureuse convivialité.

Le club se réunit tous les mardis et vendredis après-midi à 14 heures salle Prévert.

Pour tous renseignements contactez le 04.73.35.78.95

Gros succès pour la rando « familles » sur le thème de l'élevage organisée par l'association « Ceyrat grain de nature »



Ce dimanche 04 mars après midi, malgré le temps maussade, plus de 30 personnes dont 15 enfants très motivés ont répondu à l'invitation de l'association pour aller rencontrer les vaches, veaux, juments et poulains de la commune. La sortie, organisée en partenariat avec l'éleveur

ceyratois Frédéric Busarello, animée par Marianne Ferrer, ingénieur agronome et l'éleveur, ainsi que les membres de l'association Daniel et Léa, a permis de répondre aux multiples questions des enfants (et des parents) au cours d'une petite randonnée à travers les prés. Celle-ci leur a donné l'occasion d'approcher

les animaux de la ferme et s'est achevée par un moment de convivialité autour d'un goûter et d'un quizz ludique à l'étable en compagnie des vaches : les enfants ont ainsi pu démontrer toute l'étendue de leurs nouvelles connaissances sur le sujet.

D'autres sorties nature sont prévues au

cours de l'année et au mois de juin (plantes comestibles, botanique, permaculture...), pour information contactez l'association.

Renseignements, réservations :

ungraindenature@gmail.com

page Facebook : un Grain de Nature ; @ungraindenature



L'OMS et les amis de Jean-Jacques RACHER organisent une randonnée Vélo de route et V.T.T

Le Samedi 07 Juillet 2018 sera une journée souvenir... Pendant de nombreuses années Jean-Jacques RACHER a pris l'initiative d'une escapade début juillet entre ses deux villes de cœur... CEYRAT et BLESLE (43).

Lors de ses obsèques en juillet 2017 ses amis ont décidé de refaire les parcours dessinés par Jean-Jacques pour les amateurs de vélos de route et de V.T.T en juillet 2018. L'OMS de CEYRAT dont Jean-Jacques a été vice-président s'associera à cette initiative.

Cette randonnée amicale et conviviale

Tournoi jeunes de l'Espérance Ceyratoise Tennis



Le tournoi jeunes de l'ECT s'est déroulé pendant la première semaine des vacances scolaires de printemps, épargné par la pluie, mais avec une température qui elle n'avait rien de printanière...

En prélude au tournoi, deux plateaux verts pour les 9/10ans étaient organisés le dimanche par le moniteur au club, Jean-Claude Godart, bien relayé par les bénévoles.

Beau succès pour ces plateaux, avec plus de 30 participants et 128 matchs et rebelote le lendemain matin avec un plateau orange pour les 8/9ans cette fois, fort d'une quinzaine de joueurs et 50 matchs à la clé.

Quant au tournoi lui-même, trois tableaux garçons (12 ans - 13/14 ans -

ouverte à toute et à tous partira à 8h du parking de l'avenue de Beaulieu, un ravitaillement est prévu vers 13h au lac Pavin (une modeste participation de 10 Euros sera demandée à chacun) puis le regroupement final aura lieu sur la place de Blesle. Il s'agira d'une balade, aucune obligation d'exécuter la totalité du parcours. Vélos à assistance électrique acceptés. Dîner à Blesle possible pour ceux qui le souhaitent et leurs accompagnateurs.

Pour vous inscrire et demander des infos complémentaires vous pouvez

appeler :

M. Jacques PIERSON au 06.58.30.24.65
ou M. Jean-Noël JUILLARD au
06.18.11.20.06



15/18ans) ont réuni une soixantaine de joueurs, en progression notable par rapport à l'an dernier.

En catégorie 12 ans, victoire de Corentin Visier (TC de la Pape) sur l'asémiste Fernand Auvray 6/2 - 7/5) et beau parcours du sociétaire du TC Le Cendré, Ismaël El Bakkouchi (30/3) net vainqueur de sa poule qui élimine ensuite un 30/1 et perd en trois sets contre le futur vainqueur.

En 13/14 ans, en bon stakhanoviste des courts, Sven Muller, (15/5 TC Le Cendré) l'emporte après trois « perfs à 15/4 » dont une en finale sur Mathis Philippon (TC Vic le Comte) lui-même auteur d'une belle perf à 15/2 sur la tête de série numéro 1.

Victoire amplement méritée pour Sven qui, passe aussi deux tours dans le tableau 15/18 ans, avant d'échouer en trois sets et en 2h30 sur un 15/3, pour rejouer victorieusement 30 minutes plus tard dans le tableau 13/14 ans et finir par gagner son ultime rencontre dans ce même tableau quelques heures plus tard !

Parions qu'il a dû bien dormir cette nuit-là, après plus de cinq heures de match dans la journée...

En 15/18 ans, les phases finales se disputaient entre 15/2 et opposaient pour la victoire deux asémistes, Robin Farges et Edgar Péronnin.

Dominé au premier set, Robin prenait la mesure de son adversaire dans la deuxième manche et s'imposait ensuite très nettement (4/6 - 6/3 - 6/0) sur un Edgar qui n'avait plus beaucoup de carburant dans le réservoir et payait peut-être là les conséquences d'engagements simultanés en tournoi.

N.B. En raison de la réforme fédérale qui fait dorénavant débiter la saison tennistique au 1er septembre, une journée d'inscription est prévue samedi 23 juin de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

Le tournoi open de l'Espérance Ceyratoise se déroulera du 29 août au 16 septembre.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire au tournoi devront impérativement être en possession de leurs licences 2019.

Tournoi « Interne » de l'Espérance Ceyratoise Tennis et du TC Beaumont

Du 26 février au 7 avril s'est déroulé sur les sites du Tennis Club de Beaumont et de l'Espérance Ceyratoise, la première édition d'un tournoi « interne » ouvert aux membres des deux clubs.

Ce tournoi s'inscrit dans la politique de rapprochement entre l'ECT et le TCB, initié depuis plus d'un an par les deux présidents, Jean-Pierre Rivalier et Dominique Bénony. 43 Ceyratois et 34 Beaumontois se sont donc affrontés pendant les six semaines de compétition, les tableaux étant faits pour opposer le plus fréquemment possible les joueurs et joueuses des deux clubs.

Dans le tableau dames se sont deux Beaumontoises Clémence Rivalier (15/2) et Agnès Ségué (15/4) qui se retrouvaient en finale, la première l'emportant sur le score de 6/3 - 7/5.

La finale messieurs par contre, opposait deux Ceyratois, Géraud Souteyrand (15/1) et Laurent Ducouret (15/2) le premier s'imposant 7/5 - 6/0 ; précisons que Géraud avait éliminé le matin même le jeune et prometteur Beaumontois Mathis Ségué (15/2) à l'issue d'un match serré (7/5 - 7/6) de près de 2h30.

En consolante dames, victoire de la Beaumontoise Camille Oléon et dans la consolante messieurs victoire du Ceyratois Nicolas Stamane.

Au final, score de parité parfait entre les deux clubs !...

Une sympathique remise des prix a clôturé le tournoi réunissant, outre les deux présidents, Lionel Lasset, enseignant de tennis à Beaumont et juge arbitre du tournoi et Jack Morange adhérent de

Beaumont qui n'a pas ménagé sa peine pour programmer les matchs en jonglant avec les nombreuses indisponibilités des uns et des autres.....

Succès donc de ce premier tournoi interne aux deux clubs qui ont décidé de reconduire l'initiative et de proposer d'autres manifestations communes.



Liste de la majorité : « Le printemps pour Ceyrat »

Chers Ceyratoises et Ceyratois,

Notre commune a une chance importante, celle de voir sa population augmenter, signe que Ceyrat a des atouts majeurs en termes de qualité de vie : calme, verdure, qualité de ses commerces, gestion rigoureuse et efficace, les services, la fiscalité constante... on pourrait en citer d'autres mais la place va manquer.

Nous rattrapons pour l'habitat social un retard hérité d'un passé qui nous coûte encore cher, avec donc une baisse des sanctions financières. La priorité est donnée aux écoles et à leur entretien, à une politique d'urbanisme réfléchie alliant l'efficacité au respect de l'environnement, sans séparer les maisons de bourg de leur jardin, sans exproprier quiconque. La priorité est le bien vivre ensemble. Et ce souci doit nous inciter à répéter qu'il ne faut pas avoir peur du chiffon rouge agité et que nous répondrons en permanence à vos interrogations.

Prenons l'exemple du projet pôle médical ou nous entendons tout et n'importe quoi, et qu'une pétition ne donne pas forcément raison aux allégations proférées : ce pôle est nécessaire pour maintenir l'accès et la qualité de soins de la population de Ceyrat et plus loin de celle de Ceyrat Auvergne Métropole ! Il n'a jamais été question de défigurer l'entrée Est du village en bétonnant et sacrifiant les jardins ouvriers comme envisagé autrefois, voire même de bloquer l'accès au cimetière. Bien au contraire, ce pôle médical s'il voit le jour en cet endroit, sera respectueux du repos de tous ses voisins. Mais il y a des impératifs règlementaires avec des obligations d'accès, de parking et autres, qui ne figurent pas dans ces papiers, qui eux ont un impact écologique immédiat !

« Une sottise énoncée noblement donne du sérieux à la personne » (Robert Sabatier)

La C.A.M ! (Clermont Auvergne Métropole) vaste chantier, source de beaucoup d'inquiétudes pour vos responsables, bien présents aux délibérations, à l'étude des dossiers, aux votes. La vigilance est de mise pour que les décisions prises restent équitables et ne privilégient pas la grande ville au détriment des communes partenaires.

En ces périodes de discussions budgétaires nous sommes fiers de voir l'endettement communal se réduire, de voir les capacités d'autofinancement augmenter, et ce, malgré la baisse de dotation.

N'oublions pas la fête du village le week-end du 22 juin, n'oublions pas de faire vivre le village, n'oublions pas de bien vivre ensemble.

Le groupe de la majorité municipale

Liste d'opposition : « Continuons ensemble pour Ceyrat »

Depuis mars 2018, un kiosque orange à pizza est installé à la place du parking de la police municipale ; il s'agit d'une zone UF d'équipement public, interdisant « toute nouvelle construction n'ayant pas une vocation publique ».

Plusieurs irrégularités existent dans cette affaire :

déclaration préalable de travaux refusée le 16 novembre 2017 par les services de Clermont Auvergne Métropole et signée par l'adjoint au Maire, en décembre abattage du saule et dalle coulée quand même en toute illégalité, couleur orange interdite au PLU de Ceyrat, pas de mise en concurrence sur l'utilisation du domaine public... Deux recours gracieux ont été introduits par des habitants et la Préfecture.

La loi doit s'appliquer pour tout le monde... et notamment à Ceyrat.

Nous avons appris comme beaucoup de Ceyratois le départ du pôle lutte de l'Arténium.

Ce départ nous inquiète pour la pérennité de la gestion du centre d'hébergement des sportifs, projet qui aurait dû être porté financièrement par Clermont Auvergne Métropole et non par la seule ville de Ceyrat.

Enfin, suite au transfert de compétences à l'agglomération (urbanisme, tourisme, voirie, assainissement...), nous pensons qu'une réduction significative du nombre d'adjoint(e)s devrait être discutée. Nous vous souhaitons un été agréable.

René-Jean BEGUE, Martine DUCHAINE, Eric EGLI, Monique LEFORT et Sylvie SANNAZZARO

Verrons le soleil venir nous annoncer le beau temps que nous attendons tous avec impatience : Pour les affaires municipales il faudra encore attendre car après l'annonce du départ du CREPS le centre d'hébergement de la plaine des sports risque de coûter très cher au Ceyratois. (Loyer 150 000E /An)

Le camping a vu son démarrage retardé par des travaux et le loyer ne sera certainement pas celui escompté à suivre.

Vous avez tous admiré le **Kiosque à Pizza** très coloré qui signale la Mairie et qui se situe sur un terrain communal non constructible, dont les travaux nécessaires à l'installation ont été financés par la commune.

Une éclaircie le programme de travaux et d'agrandissement des écoles de Ceyrat et de Boisséjour, qui apportera à nos chères petites frimousses un espace et un confort nécessaire.

Nous souhaitons à l'avenir plus de concertation et de transparence de la part de l'équipe en place, et avoir des réponses à nos questions écrites posées en Conseil Municipal dans les comptes rendus pour les informations auxquelles nos concitoyens ont droit.

J. DAUTRAIX et J. ALBARET



Agenda

Dates des manifestations associatives communiquées à titre indicatif et sous réserve de toute modification dont la mairie n'aurait pas eu connaissance.

4 juin 2018

Réunion de préparation des plannings des salles de l'ECC avec les associations à 18h à l'ECC

9 juin 2018

Gala de Jazz à l'ECC salle 1

11 juin 2018

Don du sang à l'ECC

12 juin 2018

Conférence « D'Ingres à Renoir, une révolution » animée par Christophe LEVADOUX à 20h à l'ECC

14 juin 2018

Repas mensuel de l'Amicale Saint-Verny

16 juin 2018

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre ensemble à la MAPAD : Dany Gils

16 juin 2018

Histoires à écouter à 10h30 à la Bibliothèque La plume et le Trait de Ceyrat - Jeune public 3/6 ans. Sur inscription au 04.63.66.95.34 ou au 04.73.98.35.67

17 juin 2018

21èmes Journées du patrimoine de pays et des moulins au Moulin de la Tranchère (10H - 18H : expositions, accueil du public, boulangerie, buvette, visites)

18 juin 2018

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle de 1940 à 17h30 Place de la Résistance

20 juin 2018

Fête de la musique Place de Nemi à Boisséjour

22, 23 et 24 juin 2018

Fête de Ceyrat sur la Place de la Résistance - Fête foraine et nombreuses animations tout le week-end

22 juin 2018

Concert de WAZOO à 21h Place de la Résistance, suivi d'un feu d'artifice tiré depuis Fontimbert à 23h

23 juin 2018

Bal populaire animé par Hypérior Club à partir de 21h Place de la Résistance

24 juin 2018

Balade avec Ceyrando - Départ à 9h de la Place de la Résistance - Durée 2h30 - Tout public

30 juin 2018

Spectacle d'improvisation théâtrale organisé par Lave en Scène à 20h30 à l'ECC

3 juillet 2018

Anniversaire Mai-Juin-Juillet de l'Amicale Saint-Verny

21 juillet 2018

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre ensemble à la MAPAD : Claude Fava

du 21 au 29 juillet 2018 (dates sous réserve)

Accueil par les familles de Ceyrat des familles anglaises dans le cadre du jumelage Ceyrat Great Waltham

du 23 au 28 juillet 2018

Le Comité de jumelage anglais reçoit nos amis anglais à Ceyrat

Août 2018

Séjour des jeunes à Beratzhausen organisé par le Comité de jumelage Ceyrat-Beratzhausen

11 août 2018

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre ensemble à la MAPAD : Marie Andrieux

1er septembre 2018

Forum des associations à l'ECC

9 septembre 2018

Course de championnat de France de voitures à pédales et Trophée d'Auvergne à Ceyrat

13 septembre 2018

Repas mensuel de l'Amicale Saint-Verny

15 septembre 2018

Chevalmania : 6ème concours d'Élevage de Chevaux de Trait au Moulin de la Tranchère (Parking Arténium)

16 septembre 2018

35èmes Journées européennes du patrimoine (10H-18H : accueil du public, boulangerie, buvette, visites)

29 septembre 2018

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre ensemble à la MAPAD : Note à note

2 octobre 2018

Réunion - Anniversaire Août-Septembre-Octobre de l'Amicale Saint-Verny

État civil

Naissances

Janvier 2018

Adrien GUERRE (21)

Février 2018

Marceau DEWAVRIN (11), Gabriel LEONARD (12), Allyriane CABIBBO GARY (19), Kélie MARTINS (27), Kylian LAURENÇON (28)

Mars 2018

Arsène BESNARD (5), Léni DAULAT (11), Mila DAULAT (11)

Avril 2018

Mathilde DUBOIS (6), Baptiste MORIZOT (8),

Eyline COGET (17)

Mariages

Février 2018

Marie DUPRAT et Jean FAURIE (20)

Avril 2018

Laetitia MINARD et Matthieu VAVON (28)

Décès

Février 2018

Odette ROGUE veuve THIRIET (4) - 97 ans

Dominique BERTHOLON (4) - 70 ans

Roger FOURNET (21) - 88 ans

Renée BONNEFOY épouse BATTUT (26) - 81 ans

Raoul LEMASSON (27) - 86 ans

Mars 2018

Jean PRAT (11) - 94 ans

Isabelle HERBAIN veuve GOYON (13) - 57 ans

Solange VIERSOU veuve SOMMER (13) - 90 ans

Sylviane FREZEL veuve NORD (28) - 89 ans

Avril 2018

Jeannine DUMAS veuve LABERINE (21) - 86 ans

Guy MONIER (22) - 89 ans

Mario XAUSA (26) - 78 ans



Retrouvez-nous sur Facebook ! www.facebook.com/villedceyrat



LE SERVICE
au plus proche
DE CHEZ VOUS !

BOISVALLON - CEYRAT

facebook/interceyrat



PARFUMERIE INSTITUT



COIFFEUR VISAGISTE



OPTICIEN



REMISE EN FORME



BANQUE



BOULANGERIE SANDWICHERIE



RESTAURANT BRASSERIE



ARTISAN FLEURISTE



CORDONNERIE



PÂTISSIER CHOCOLATIER



AGENCE DE COMMUNICATION



STATION SERVICE
24h/24h - 7j/7



leDRIVE



Location véhicules



Billetterie spectacles



Intermarché
SUPER

FORMULES JARDINS
Ensemble
plantons votre décor

ZAC du Roc de Journiat
63122 CEYRAT

04.73.15.48.46
contact@formulesjardins.fr

www.formulesjardins.fr

CONCEPTION

CREATION

ENTRETIEN

50% de crédit d'impôt

SI
SERVICES à
LA PERSONNE

SARL SILVEDEN

Travaux Paysagers
Création & entretien de jardins
Abattage & Elagage
Echenillage
Pose clôture et terrasse
Devis gratuit & contrats annuels

Loïc GRENET

50%
RÉDUCTION/CRÉDIT
D'IMPÔTS
ADHÉRENT COOPÉRATEUR

5, rue du Moulin - 63122 CEYRAT
04 73 61 41 70 - silveden@hotmail.fr

UN JARDIN UN SERVICE
Paysagiste Entretien
Création

Grâce à l'adhésion de notre entreprise à la coopérative ACCES SAP :

BÉNÉFICIEZ DE -50% DE RÉDUCTION ou CRÉDIT D'IMPÔT sur les prestations d'entretien de jardin.

Tonte, taille, élagage, abattage
Désherbage, gazon, plantation
Terrasse, clôtures, muret
Echenillage

Devis gratuit

RIBAL Charles-Henri
26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT
1jardin1service@gmail.com - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19

BRUNCH
de l'Escale

TOUS LES DIMANCHES
10H - 15H

Pensez à réserver !

Restaurant L'Escale
Menus du terroir,
Soirées à thèmes, concerts

Tél : 07 81 17 35 60

PATRUNO François

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Remplacement de chaudière - Dépannage

RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT RGE

20 route de Ceyrat - 63122 BERZET
208 Rue du Champclos - 63110 BEAUMONT
Tél./Fax 04 73 28 44 80 - Port. 06 75 08 86 75

Hôtel de plein air Le Chanset ***
1, rue du camping
63122 Ceyrat
www.lescale-ceyrat.fr